

Alphabet gréco-latin universel, alphabet phonétique français: principes d'écriture, utilisations immédiates

*L'alphabet phonétique français est conçu pour donner une écriture du français qui soit **phonétique**, c'est à dire basée sur le principe: "une lettre par son, un son par lettre", tout en présentant le **maximum de ressemblance** avec notre écriture actuelle. De cette manière, il doit pouvoir **rendre crédible la perspective d'une véritable réforme** de l'orthographe, qui sera nécessairement une réforme profonde, mais devra aussi sauvegarder toute la continuité souhaitable dans l'écriture de notre langue.*

Cet alphabet phonétique français utilise des lettres nouvelles. Pour créer l'outil informatique permettant de saisir ces lettres nouvelles, il est alors judicieux de repenser globalement le problème de l'écriture.

*On va d'abord naturellement utiliser les possibilités fantastiques apportées par la révolution informatique pour **mettre commodément à la disposition de chaque usager tous les différents signes particuliers** des différentes langues utilisant les différentes variantes de l'alphabet latin.*

*Tout en répondant à ces besoins actuels, on en profitera aussi pour apporter en même temps une **surabondance de nouvelles potentialités d'écritures**.*

*La mise en place d'un **alphabet gréco-latin universel** est alors la réponse attendue à ce problème, et l'alphabet phonétique français sera alors contenu dans le cadre beaucoup plus large de cet alphabet universel.*

*Pour que cet alphabet universel puisse être pleinement opérationnel, un large travail de programmation est d'abord attendu des informaticiens. Mais, pour des applications précises, **les nouvelles écritures peuvent être immédiatement pratiquées**, soit en ajoutant à la main quelques signes supplémentaires sur un texte convenablement dactylographié avant de le reproduire, soit en utilisant un petit programme simple au moment d'écrire un texte qui pourra être ensuite transmis au format pdf.*

A - L'alphabet gréco-latin universel, première approche

L'alphabet gréco-latin universel (globalphabet) **englobe dans un système unique toutes les variantes de l'alphabet latin** utilisées dans les différentes langues, afin de les mettre très facilement à la disposition des usagers, **à partir d'un simple clavier d'ordinateur**. Il y ajoute, **en plus, un très grand nombre de potentialités d'écritures** qui le rendront apte à transcrire n'importe quel particularisme de prononciation que l'on pourra rencontrer ici ou là.

Un premier exemple: les Turcs utilisent un **s** avec une cédille pour le son "ch". D'un autre côté, les claviers français ont une touche spéciale pour le **ç** cédille. **Un clavier**

globalphabet aura une touche "cédille", et cette cédille pourra être placée sous n'importe quelle lettre simple dont la forme le permet.

Tous les différents "signes diacritiques", tels que nos accents grave, aigu, et circonflexe, le tilde des Espagnols, le tréma, le "rond en chef" des Suédois, l'accent circonflexe renversé des Tchèques, etc., **pourront, comme la cédille, être ajoutés à toutes les lettres dont la forme le permet.**

Ce premier principe d'écriture, c'est à dire la possibilité systématique d'utiliser les différents signes diacritiques, donne déjà une surabondance de possibilités de graphismes par rapport aux besoins de n'importe quelle langue.

B - L'alphabet phonétique français

La prononciation normale du français fait intervenir une quarantaine de sons différents. elle est parfois donnée en utilisant un **système de lettres très rébarbatif appelé A.P.I.**, ou alphabet phonétique international. Par exemple, l'API utilise la lettre u pour le son "ou", la lettre y pour le son "u", la lettre j pour le son "ye" ("i mouillé"), etc.

L'alphabet phonétique français du mouvement ORTOGRAF est naturellement fondé, comme l'API, sur le **principe: " une lettre par son, un son par lettre "**, mais les lettres utilisées présentent le **maximum de ressemblance** avec notre écriture actuelle la plus fréquente des différents sons. Il est beaucoup **plus facile à utiliser**, beaucoup **plus confortable à lire** que l'API, et il indique la prononciation normale du français de manière **plus riche et plus nuancée** que l'API.

Toutes les lettres de l'alphabet phonétique français appartiennent au très vaste registre de possibilités graphiques de l'alphabet universel. L'alphabet-U lui fournira essentiellement les **lettres nouvelles** suivantes:

voyelles ordinaires:

au ou eu

œ ("voyelle de coeur") **ɛ** (son "et, ais, ait")

voyelles nasales:

on an in un

voyelles longues:

ée eue ie oue ue

voyelles consonnisées (ou semi-voyelles, ou semi-consonnes):

U (upsilon, différent de **U**) ; **I** (iota, différent de **ï**)

consonne:

ch

Remarque: dans l'écriture phonétique du français, les lettres c et h ne sont plus utilisées isolément, mais elles interviennent dans le digramme **ch**. La lettre q n'est plus utilisée. La lettre x non plus, elle est remplacée, suivant sa prononciation, par gz ou par ks.

C - Les trois principes de construction des graphismes de l'alphabet universel

Chaque nouveau graphisme est obtenu par une **combinaison judicieuse de lettres et de signes simples** utilisés actuellement ici où là dans les diverses écritures grecques ou latines. Pour cette raison, les nouveaux graphismes sont faciles à mémoriser. Grâce à la révolution informatique, ils seront très faciles à mettre en oeuvre à partir d'un simple clavier d'ordinateur.

a) Premier principe de construction des lettres: on a vu que chaque **signe diacritique** doit pouvoir être ajouté à **n'importe quelle lettre** élémentaire dont la forme le permet.

b) Deuxième principe: deux ou trois lettres successives quelconques doivent systématiquement pouvoir être **reliées entre elles** pour former une **nouvelle lettre appelée digramme ou trigramme**.

Ce principe est fondé sur la considération suivante:

Souvent, un groupement de deux ou trois lettres successives est utilisé pour une valeur phonétique particulière, qui n'est pas celle des différentes lettres successives. Pour notre langue, c'est le cas par exemple pour: ch ; et; ou ; on ; an ; oi ; au ; eau ; etc. En anglais, c'est le cas du th ; en allemand, le esstsett (=sz), a la même origine, mais il ne semble plus avoir sa signification phonétique d'origine, comme c'est aussi le cas pour notre digramme oe.

En dehors de l'alphabet latin, on a de même, pour le grec moderne, l'association de lettres (mu, pi) qui sert à rendre le son b , parce que la lettre bêta, qui correspond en principe à notre b , y est prononcée v .)

En reliant des lettres entre elles pour former un digramme ou un trigramme, l'alphabet latin universel donne une identité propre à chacun de ces groupements.

c) Troisième principe: **importation des lettres grecques**

On aura notamment l'occasion de voir tout l'intérêt des trois lettres (**ε ; ι ; υ**) (épsilon; iota; upsilon) pour une écriture phonétique précise du français.

D - Utilisation simple de l'alphabet universel pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

Voir le document intitulé:

"Concours Litteratura jeunesse du Conseil Général du Doubs, + méthode syllabique + alphabet phonétique français: une excellente opportunité pour des innovations fructueuses au niveau des méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture."

En bref: grâce à l'alphabet phonétique français, on peut écrire **phonétiquement**, tout en restant en parfaite conformité avec l'orthographe actuelle, un nombre intéressant de mots supplémentaires. Ces mots peuvent alors être utilisés en toute simplicité avec la **méthode**

syllabique. Exemples:

l a ch a n s o n l e p a n t a l o n

E - Mise en oeuvre de cette écriture

a) Méthode la plus simple et avec l'équipement le plus élémentaire.

Dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, vous jugez bon d'utiliser par exemple la phrase: "le lapin joue au jardin". Avec un traitement de texte ordinaire, vous écrivez sans problème, en utilisant à bon escient la touche "espace":

l e l a p i n j o u e a u j a r d i n

et vous ajoutez manuellement les traits de liaisons pour matérialiser les digrammes et le trigramme, ce qui donne:

l e l a p i n j o u e a u j a r d i n

*Remarque: dans cet exemple, l'écriture est rigoureusement phonétique, elle comporte une voyelle longue qui doit apparaître à l'oral si la prononciation est soignée. Si l'enfant est suffisamment aguerri, il pourra même trouver l'écriture à partir de la **prononciation correcte** de la phrase. Cette considération n'est pas à négliger parce qu'une bonne partie des problèmes des **dyslexiques** vient d'une médiocre **identification des différents sons**.*

b) autres possibilités: elles seront présentées dès que possible sur nos sites internet.

F - Pour aller plus loin avec la méthode syllabique: l'écriture améliorée

Dans la phrase:

"papa demande le sel et le poivre",

on trouve deux fois le son "et", avec deux écritures différentes.

Pour se **conformer à l'orthographe actuelle**, on est alors obligé d'abandonner la règle "une lettre par son", mais on peut encore garder la règle: "un son par lettre", c'est à dire avoir une prononciation parfaitement définie par l'écriture, en utilisant **l'écriture améliorée**. L'enfant pourra découvrir alors que notre orthographe **actuelle** utilise **plusieurs écritures**

différentes pour un même son. Ecriture "améliorée" pour la phrase en question:

p a p a d e m a n d e l e s ε l e t
l e p σ i v r e

Ici, l'écriture améliorée utilise des **lettres supplémentaires** qui n'appartiennent pas à l'alphabet phonétique français, mais qui sont toujours fournies par le très large vivier de ressources de l'alphabet universel. Dans l'exemple présent, on utilise le digramme **et** , qui fait double usage avec la lettre **ε** , on utilise aussi le digramme **σi** , qui fait double emploi avec l'écriture **wa**. et enfin le digramme **re** qui équivaut phonétiquement à la lettre **r** .

Les graphismes de l'orthographe améliorée débordent très largement du registre de l'alphabet phonétique français. Leur nombre n'est pas défini. Dans le **démarrage** de la lecture et de l'écriture, ils permettent de **faire disparaître les suites de lettres qui ne sont pas lues suivant la logique phonétique**, sans que la transformation de ces lettres en un digramme ou un trigramme puisse apporter la moindre confusion au niveau de l'orthographe actuellement en vigueur.

Voici quelques exemples de lettres que l'on peut utiliser dans ce cadre

σi σin ons pe pes rs sse sses te tes tte
uns ans gn ins ne nes nne

G - Autres exemples d'utilisation de l'alphabet universel

1°) Chaque patois dont on ressort parfois quelques expressions pittoresques avait en général quelques sonorités qui ne se retrouvent pas dans le français parlé actuel. Par exemple, la région de Morteau utilisait un u nasalisé, avec une sonorité intermédiaire entre le son **u** et le son **un** . Ce u nasalisé a probablement été utilisé sur tout le territoire français, en évoluant progressivement vers le son **un** actuel, qui est lui-même en train de se confondre avec le son **in** . (Ce problème des prononciations fluctuantes mériterait d'être abordé dans une perspective de défense de la langue française)

Deux mots patois typiques font intervenir ce u nasalisé, on les écrira:

l e p o i n t ü n (aiguille de conifère)

l e c h ε p i ü n ou **l e c h ε p y ü n**
(matière constituée de petits déchets de bois).

Remarque 1: Le choix entre la lettre "y" et la lettre grecque "iota" reste à définir pour l'écriture phonétique définitive du "i mouillé". La lettre "y" a l'avantage d'être immédiatement disponible avec nos équipements informatiques actuels, la lettre "iota" donne en général un aspect beaucoup plus conforme à nos habitudes. En fait, très souvent le i mouillé est immédiatement suivi d'un son-voyelle, et l'écriture "i", sans "y" ni iota, ne pose pas de problème de lecture.

Remarque 2: Cette considération amène naturellement la question suivante:

Est-ce vraiment nécessaire de faire apparaître une différence d'écriture entre ces deux sons, i normal, et i mouillé (exemples: livre / lion) ? Même question également pour la différence entre le **u normal et le u consonnisé** (lupin / lui), ou bien entre le **"ou" normal et le "ou" consonnisé** (route / oui)?

Pour info: ces différences sont prises en compte dans la codification de la prononciation normale du français faite actuellement avec l'A.P.I., mais elles ont toujours été négligées par les partisans des différentes réformes radicales de l'orthographe, y compris actuellement avec le code québécois du mouvement ORTOGRAF-Québec de Mario Périard.

Réponse ORTOGRAF:

Une chose est certaine: il doit forcément exister quelque part une codification **précise** de la prononciation **normale** du français, et l'alphabet phonétique français entend pleinement répondre à ce besoin.

Reste à savoir si ces différences seront gardées dans l'écriture **courante** du français qui sera pratiquée au terme de la réforme proposée. **Ca ne dépend plus de nous.** Dans

l'écriture actuelle, on constate par exemple que le digramme **œ** est très souvent remplacé par deux lettres successives sans que ça soit gênant. Mais on constate aussi que l'écriture en lettres majuscules escamote souvent les accents et autres signes diacritiques et que là, c'est réellement gênant pour la lisibilité.

La commodité de l'alphabet universel incitera en tout cas à rendre la richesse sonore de la prononciation normale en apportant à l'écriture toute la finesse souhaitable.

2°) Un autre exemple de **son particulier** auquel on fera correspondre une nouvelle lettre qui lui sera propre: une prononciation locale et ancienne du i nasalisé, intermédiaire entre la prononciation du **i** et celle du **in** :

Pour rendre cette prononciation, on pourra mettre en place par exemple la **lettre nouvelle: ïn** pour traduire une prononciation particulière du mot: **g a m ïn**.

3°) L'adoption de mots étrangers peut aussi faire apparaître des nouveaux sons. Par exemple, la prononciation des deux lettres terminant le mot "parking" n'est pas équivalente à une succession des deux sons n et g, et la codification basée sur l'API propose un signe spécifique pour cette prononciation particulière. Avec l'alphabet universel, il est judicieux de faire intervenir un digramme adéquat: **ng** On écrira: **l e p a r k i n g**

En conclusion,

1°) Ce système d'écriture **permet** d'envisager une **vraie réforme** de l'orthographe française, mais il ne l'impose pas. Contrairement à un projet de réforme modérée, il n'apporte **aucun risque supplémentaire de déstabilisation de l'orthographe**. parce qu'il construit la nouvelle écriture **à côté** de la première, sans engager le moindre rafistolage. Il peut être pratiqué avant même que soit mise en route la moindre démarche vers la réforme.

2°) Il est avantageux pour indiquer la **prononciation normale** des mots français. Il l'est aussi pour démarrer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture avec la **méthode syllabique**.

3°) **Réformer l'orthographe, ou le Père Fouettard à l'école: il faut choisir !**

Le simple fait de proposer une innovation en matière d'écriture de la langue française amène fatalement à **poser la question de l'orthographe comme cause de la maladie du Mammouth** et ainsi à **enrichir un débat qui en a bien besoin**. A défaut d'un éclairage valable sur cette question, on accuse tour à tour les enseignants, qu'on "essaiera de faire travailler davantage", les parents "qui démissionnent", les enfants "qui ont besoin d'acquérir le sens de l'effort", c'est à dire qu'on accuse **tout, sauf l'orthographe elle-même**. Avec, en prime, la **certitude de ne pas régler le problème**.

Par rapport à cette situation, le mouvement ORTOGRAF **propose un projet**, mais s'applique à provoquer le **débat**, ce qui est totalement **inédit pour une proposition de réforme touchant le système éducatif**.

Reste à voir si notre société est capable de sortir du cocon: "Orthographe unique, pensée unique" pour prendre en compte un diagnostic interdit concernant les causes du gâchis scolaire.

On aura ensuite tout le loisir de vérifier que le projet de réforme proposé est infiniment plus confortable, plus sûr et plus efficace que tout ce qui a pu être tenté dans le même sens jusqu'à ce jour.